

Les Hommes du jour (Paris.  
1908)

■ Les Hommes du jour (Paris. 1908). 1913/01/01.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

M. Lucien Besnard est un écrivain de talent, il n'en faut pas douter, d'un talent d'une continue habileté qui se joue des difficultés, semble même les rechercher pour avoir l'amusante joie d'en triompher. Mais, quelquefois il ne gagne pas la partie comme dans les deux premiers actes de sa pièce. Ainsi, *La Folle Enchère* est, en effet, la pièce-type de l'auteur d'un talent incertain. Je ne vois pas pourquoi M. Lucien Besnard, dont l'art est simple, tendre, ému, choisit des sujets aussi compliqués et n'asservit pas sa manière au cadre d'un tout petit acte. Il nous donnerait, j'en suis sûr, des comédies émues dont l'atmosphère serait douce à respirer. Sans compter que M. Lucien Besnard sait observer un personnage et le camper. Ainsi, *La Folle Enchère* eût fait un acte délicieux, le troisième en le modifiant un peu, car les deux autres ne font qu'exposer une intrigue assez embrouillée. Les critiques des quotidiens, heureusement, furent là pour la démêler. Je les en remercie. Vous avez donc lu dans votre journal l'histoire de cette adorable et éternelle jeune fille à laquelle on veut imposer un homme mûr comme mari, mais dont le cœur est pris du premier coup par le beau jeune homme hardi. Il y a toujours la question d'argent, l'opposition de la famille et toutes les embûches ordinaires à la libre expansion des sentiments. Vous savez comment le vieil oncle, un cardinal, arrangerait la chose à la satisfaction de tous et pour que les spectateurs eux-mêmes soient satisfaits. Il faut peu de chose, en réalité, pour satisfaire un spectateur crédule: au plus, quelques tours habiles de clown. C'est par là que le cirque est supérieur à notre théâtre moderne où les tours sont plus périlleux... Pour en revenir à *La Folle Enchère*, il faut avouer que l'on est en présence, ici, d'une pièce fort bien écrite, un peu trop écrite même, et dont quelques passages sacrifient trop volontiers à la littérature descriptive. Il faut louer pourtant M. Lucien Besnard d'avoir soigné la forme de son œuvre, à une époque où le bâclage est de rigueur. Mais ce souci de composition littéraire est outrancier chez cet auteur, puisqu'il s'agit d'une œuvre composée pour être jouée et non pour être lue. Le style dialogué, il n'en faut pas douter, est un style particulier, qui doit être souvent heurté et qui doit donner l'impression parfois du désordre où les sentiments coulent ordinairement dans la vie. Le style de M. Lucien Besnard est d'une coquetterie superflue et parfois fastidieuse: il a la monotonie de la perfection.

Quant au sujet lui-même, il faut avouer que son auteur n'en a pas tout à fait tiré parti. C'était un beau sujet où pouvait librement se jouer le conflit des sentiments. Par peur ou par pudeur, je ne sais pas, ou par habileté, M. Lucien Besnard n'a point extrait du fonds humain de ses héros leur émotion totale. Et c'est par là, surtout, qu'il s'est gravement dérobé, le courage, ici comme ailleurs, étant d'aller au bout de sa pensée et de tirer d'une situation l'enseignement, bon ou mauvais, qu'elle comporte. On peut penser avec quelque apparence de raison que M. Lucien Besnard s'est préoccupé d'abord du cadre où son œuvre allait être jouée et de l'esprit moyen des auditeurs qui viendraient l'écouter, y chercher le délassement à leurs besognes ordinaires. Et, tout en se plaisant à l'élaboration du drame aimable qu'il portait en lui, M. Lucien Besnard a sacrifié au goût vulgaire une action d'un charme incertain, dont la langueur se traîne et aboutit à un dernier acte très réussi, mais encore esquivé dans ses détails.

LA RÉNAISSANCE a assuré une interprétation moyenne à cette comédie moyenne.

Gabriel REUILLARD

## Musique.

### Autour de *Fervaal*

Lorsque *Fervaal* fut représenté à la Monnaie de Bruxelles, en 1897, puis, l'année suivante, à l'Opéra-Comique, la presse fut presque unanime à reconnaître que cette œuvre était d'essence purement wagnérienne. L'auteur ne s'en défendait pas, il s'en honorait et il avait raison. Depuis longtemps déjà, la jeune école musicale française était prisonnière de Wagner et chérissait son servage. Les autres arts montraient quelque orgueil à se lier aux mêmes chaînes. Il y avait des peintres, des sculpteurs wagnériens. La littérature, elle aussi, se disait wagnérienne par ses idées et par son style. L'industrie, « s'inspirant » à son tour de Wagner, lançait des produits sous l'invocation du maître; et un marchand de chaussures génial s'enrichissait en affichant des bottes dites wagnériennes. C'était la mode. Il ne faut pas se moquer de la mode: elle paraît belle tant qu'elle triomphe, elle n'est ridicule que lorsqu'elle est passée.

Le wagnérisme n'est pas une mode, mais un principe, et un principe si impérieux que les compositeurs modernes ne peuvent pas s'en passer ou, du moins, se soustraire à son emprise. Les musiciens les plus rebelles à sa domination s'y soumettent à certains égards; l'emploi qu'ils font du *leitmotiv*, soit comme étiquette posée sur chaque personnage, soit comme marque d'un état d'âme, cet emploi, ils ne sauraient, à l'heure actuelle, le négliger. Les véristes italiens eux-mêmes en tiennent compte, maladroitement, il est vrai, et souvent à faux. Utiliser un procédé économique et rationnel est le souci de tout artiste; le calquer, c'est faire besogne de mauvais ouvrier.

Dans *Fervaal*, le premier ouvrage lyrique de M. Vincent d'Indy, il me paraît, comme il paraissait aux critiques de 1897 et 1898, que l'auteur a fait œuvre wagnérienne, en ce sens qu'il a suivi littéralement et rigoureusement le modèle de son choix, qu'il s'est assimilé ses formes et ses formules, la façon de sentir et de s'exprimer, paroles et musique.

D'où vient qu'aujourd'hui on s'efforce, avec tant de passion, parfois avec tant d'ingénuité, de prouver que *Fervaal* est l'ouvrage le moins wagnérien qui ait paru en notre temps?

Depuis quinze ans, disent les uns, on s'est tellement familiarisé avec les procédés de Wagner, que nous n'y prêtons plus d'attention; devenus en quelque sorte classiques, appliqués partout, ils ne nous surprennent plus. A l'apparition de *Fervaal*, les temps héroïques n'étant pas encore tout à fait révolus, il était nécessaire de célébrer dans l'œuvre du disciple la gloire du maître; aujourd'hui, ajoutent-ils, le wagnérisme est, pour ainsi dire, tombé dans le domaine public, et, du coup, *Fervaal* cesse d'appartenir exclusivement à une école de combat et laisse mieux apparaître ses qualités originales et personnelles. Ceux-ci pourraient être dans le vrai.

D'autres, les plus nombreux, s'acharnent à démontrer que le poème de *Fervaal* ne rappelle en rien les légendes wagnériennes, que *Parsifal* et *Tristan* ne l'ont point inspiré, que ses héros et ses héroïnes ne font nullement penser à Siegfried, à Wotan, à Brunehilde, à Erda; et, bien mieux, que l'esprit de M. d'Indy est tout l'opposé de celui de Wagner. Affirmer sans prouver, ce n'est rien dire.

Quelques-uns cependant — je parle de ceux qui ont la franchise et l'honnêteté de se souvenir de ce qu'ils ont écrit jadis — quelques-uns plaident avec bonne grâce les circonstances atténuantes: ils avouent quelques ressemblances wagnériennes, mais que ces ressemblances s'atténuent à la représentation, ou que la part du wagnérisme dans *Fervaal* est beaucoup plus restreinte qu'ils ne l'avaient d'abord pensé.

En songeant à ceux-ci et à ceux-là, il me revient en mémoire une boutade de Louis Veuillot, citée par Jules Lemaître, et dont s'amusait fort l'oncle Sarcey. Le célèbre polémiste catholique raconte le régime que lui font suivre les médecins. Il s'agit, comme dit Molière, « d'amollir, d'humecter, déterger et rafraîchir les entrailles de monsieur et de chasser les mauvaises humeurs ». Veuillot ajoute: « Ils appellent cela une douche ascendante. Ils ne veulent pas que ce soit un lavement. C'en est un. »

Révérence gardée, la critique actuelle se comporte un peu comme les médecins de Veuillot. Elle forge laborieusement des métaphores qui se tiennent mal pour expliquer le cas de *Fervaal*. L'auteur de ce noble ouvrage serait tantôt un latin pur sang, tantôt un méridional du Centre, ici un Celte, là un Goth, mais jamais un Allemand (ce en quoi je suis d'accord avec mes frères et avec cet admirateur fervent qui félicite M. d'Indy d'avoir su adapter au goût français la poétique de Wagner). Donc, on ne veut pas que la musique et le poème de *Fervaal* soient wagnériens, tout en l'étant. Il faut s'y résigner: pour une œuvre wagnérienne, *Fervaal* en est une, et à l'état intensif. La doctrine y est appliquée plus strictement que ne faisait le maître lui-même, qui souvent s'en était écarté pour suivre son caprice et cueillir, loin de sa route, les fleurs les plus rares et les plus belles. La rigidité dans l'observation d'un principe commande le respect, excite l'admiration, inquiète et fatigue l'esprit.

Avez-vous visité l'église Saint-Epvre, de Nancy? Tout y est gothique: architecture, décos, ornements, vitraux, bronzes, cadres; l'œil cherche en vain dans les moindres détails une par celle, voire un banc, un clou, qui ne soit pas gothique. L'unité de style est absolue: on dirait une restauration du trop vanté Viollet-le-Duc. Vous sortez de l'église en assurant l'architecte qui l'a construite de votre haute considération, avec le regret que tant de perfection voulue dispense tant de froideur.

Quelque chose de cette froideur se dégage de l'audition de *Fervaal*, peut-être parce que l'architecte de ce bel édifice sonore y a superposé avec un peu trop de précision le système de Wagner. Le culte qu'il avait — et qu'il a encore — pour le dieu, au temps où il composait *Fervaal*, incitait sans doute M. d'Indy à exagérer l'importance de ses devoirs envers lui. Les théologiens estiment que le scrupule est une faiblesse de l'âme et en font, je crois, un péché. Je n'ai pas qualité pour condamner M. d'Indy ni pour l'absoudre. Je préfère le louer — et je le fais sincèrement — d'une heureuse faute, s'il y a faute, que seuls les grands artistes sont capables de commettre. C'est à elle que nous devons une œuvre inégale d'intérêt, sans doute, mais de forme admirable: une œuvre qui élève plus l'esprit qu'elle ne fait battre le cœur, mais tout de même une œuvre d'un très haut et très grand musicien.

Julien TORCHET.

L'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain numéro, **Les Yeux Ouverts...** par Henri FABRE, **La Gazette Rimée** par Guy MÉTIVES, **Les Arts** par Max GOTHE, **Les Livres** par Octave BÉLIARD, **V'là le Facteur** par Les Treize Huns.